

Le Carillon

Amiens—Boulogne—Calais—Croix—Lille

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°213

Etat de siège

notre aide. Car enfin, Notre-Seigneur n'a-t-il pas insisté sur l'efficacité de la prière ? *Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et vous le verrez s'accomplir* (Marc 11, 24). Pourquoi alors ne prions-nous pas davantage ?

Peut-être parce que nous pensons avoir une bonne raison de penser que prier pour obtenir un bienfait de Dieu est inutile. Il connaît tout, en particulier le passé, le présent et le futur. Rien ne peut le surprendre. « Dieu ne change pas », nous dit encore l'Écriture : il n'y a rien de ce qui arrive qu'il n'ait voulu ou permis de toute éternité. Que pourrions-nous lui demander sans qu'il ne sache déjà que nous en avons besoin ? Sans qu'il n'ait déjà décidé ou non de nous l'accorder ? Nos prières paraissent alors bien inutiles, ou tout du moins d'une seule utilité psychologique, comme un remède d'autosuggestion pour faire du bien à celui qui prie.

La réponse à cette objection est simple et devrait nous convaincre de prier davantage, spécialement durant le Carême. Dieu dans sa Providence n'a pas seulement prévu que telle chose sera produite, mais aussi la cause qui doit la produire. Or l'activité humaine (et la prière en est une) est une cause qui peut entrer dans le dessein de la Providence. Ainsi, Dieu a prévu de toute éternité qu'il donnerait à l'homme tel bienfait, oui, mais il a aussi déterminé la cause de ce bienfait : par exemple, qu'il accorderait une bonne récolte comme fruit du travail de l'agriculteur et aussi de la prière des rogations.

Aussi ne prions-nous pas pour changer l'ordre établi par Dieu, mais pour obtenir ce que Dieu a décidé d'accomplir par le moyen de nos prières. Si bien que « par leurs demandes, les hommes méritent de recevoir ce que le Dieu tout-puissant, dès avant

Projets de lois mortifères, fracas des armes dans le monde, difficultés économiques et sociales, crise de l'Église qui perdure ... tout cela s'ajoute à nos difficultés plus directement personnelles, qu'elles soient d'ordre spirituel ou temporel, et devrait nous conduire à assiéger le Ciel de nos prières : notre chapelet devrait s'user bien vite, les messes de semaine être très fréquentées, les pages de notre *livre bleu* cornées, les livres de méditations de la procure dévalisés, les retraites de saint Ignace réservées longtemps à l'avance, la peau de nos genoux rugueuse à force de supplier le Seigneur de venir à

les siècles, a résolu de leur donner », dit le pape saint Grégoire.

Pourquoi Dieu a-t-il voulu que nos prières soient une cause des bienfaits qu'il nous accorde ? « La créature intellectuelle est la seule qui puisse se rendre compte qu'elle ne peut vivre naturellement et surnaturellement que par le don de Dieu. Faut-il dès lors s'étonner que la divine Providence ait voulu que l'homme, puisqu'il peut comprendre qu'il ne vit que d'aumônes, demandât l'aumône ? » (Père Garrigou-Lagrange).

Préparons-nous donc, spécialement durant le Carême, à faire le siège du Bon Dieu. En ce domaine, nos efforts peuvent prendre une triple direction. D'abord, assurer la régularité sans faille de nos prières quotidiennes : la prière du matin avec son offrande de la journée, la prière du soir avec son examen de conscience. Ensuite, la récitation quotidienne du chapelet, si possible en famille, pour nous mettre à l'école de Notre-Dame. Enfin, l'assistance à l'une ou l'autre messe de semaine pour avoir en nous « les mêmes sentiments dont était animé le Christ Jésus » (Phil 2, 5).

Abbé B. Espinasse

Sur les traces de nos Pères

Dans les Flandres, mourir pour la maison de Dieu

En 1905, vingt ans avant *Quas Primas*, la grande encyclique de Pie XI sur le Christ-Roi, « la nation française est, par ses représentants, rayée du nombre des États catholiques » (Albert de Mun) : les députés avaient adopté la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905.

tiques confisqués à l'Église – cette disposition aurait été le renversement de la constitution de l'Église.

Dans le but d'établir ces associations cultuelles, la loi de séparation prévoyait un inventaire des biens d'église, jusqu'à ouvrir les tabernacles pour compter les vases sa-



Mort de Géry Ghisel dans l'église de Boeschepe

Le pape saint Pie X la condamna sans appel dans l'encyclique *Vehementer Nos*, tout comme il refusa la mise en œuvre des associations cultuelles prévues par cette loi pour gérer les biens ecclésias-

crés. Ce projet profanatoire fut accueilli avec hostilité dans bien des âmes catholiques, en particulier dans les Flandres. À Boeschepe, ce fut le drame. Quand le percepteur chargé de l'inventaire se

présenta devant l'église, il se heurta à la résistance à la résistance passive du curé, soutenu par son archevêque, qui refusa d'ouvrir les portes et prononça un discours de protestation ; quant aux fidèles, groupés dans l'église, ils priaient et chantaient des cantiques. On fit appel à un serrurier pour ouvrir les portes et l'on commença à procéder à l'inventaire.

Tout à coup, un autre groupe d'habitants se fit entendre, s'approchant de l'église, au moment où le triste travail du percepteur touchait à sa fin. Le fils de ce dernier, qui l'accompagnait en tant que secrétaire, crut la vie de son père menacée : il tira trois fois. Un paroissien s'écroula, blessé à mort : Géry Ghisel.

L'émotion fut grande dans le pays. À la Chambre des députés, l'événement provoqua un vote de défiance et la chute du gouvernement. On arrêta les inventaires, devenus d'ailleurs inutiles puisque le pape venait de refuser les associations cultuelles. Des milliers de personnes assistèrent aux funérailles de Géry Ghisel, pleurant ce père de famille de vingt-huit ans « tombé en défendant sa foi, en défendant la maison de [son] Dieu »,

comme on put l'entendre dans un discours prononcé en ce jour ; mort « en chassant, comme le divin Maître, les voleurs du Temple », comme il était indiqué sur un monument érigé en son souvenir et inauguré à la Pentecôte 1906. Saint Pie X fit transmettre à l'archevêque ce message : « l'archevêque, le clergé, les fidèles, ont très bien agi en toutes choses ».

Pourquoi l'Église est-elle tant persécutée ? Parce que son divin fondateur fut persécuté. Ne nous étonnons pas d'avoir à lutter ! Revigorés par cet exemple de fidélité, vous pourrez parcourir les presque huit kilomètres du « Sentier du Mont Kokereel » ; le départ est à l'église de Boeschepe où Géry Ghisel tomba pour sa foi.

Sentier du Mont Kokerrel (7,7 km, 2h40). Parking à l'église de Boeschepe. Aucune difficulté : les « Alpes du Nord » (ou « Cordillères des Flandres ») sont aisément franchissables. Vous pouvez trouver carte et descriptif de l'itinéraire sur le site du Conseil départemental du Nord evasion.lenord

Notules

Rome

Le samedi 25 octobre 2025, le cardinal Raymond Leo Burke a célébré la messe tridentine dans la basilique Saint-Pierre de Rome pour les participants au pèlerinage *Summorum Pontificum*. Cet événement coïncidait avec le jubilé des équipes synodales. De manière significative, c'est à ces dernières que le pape Léon XIV s'est adressé avec ces propos : « Personne ne détient toute la vérité ; nous devons tous la rechercher humblement et la rechercher ensemble ». Commentaire d'un vaticaniste : « Le gardien s'en va et laisse le champ libre au relativisme. L'expression "personne ne détient toute la vérité" sonne très bien aux oreilles du monde, mais elle bouleverse la doctrine catholique. Si la vérité ne descend pas de la révélation, et n'est plus telle une fois pour toutes, mais évolue à travers l'expérience communautaire, cela signifie qu'elle peut changer en fonction des époques, des circonstances et des modes ».

Castel Gandolfo

Le pape Léon XIV a béni un bloc de glace de belle taille le 1^{er} octobre 2025. La cérémonie a pris place au Centre Mariapoli des Focolari à Castel Gandolfo, pour le dixième anniversaire de l'encyclique *Laudato si'*. Voici la formule utilisée par Léon XIV : « Seigneur de la vie, bénis cette eau : qu'elle réveille nos coeurs, purifie notre indifférence, apaise nos douleurs et renouvelle notre espérance. » Ce glaçon est une représentation très imagée du réchauffement climatique. Le discours qui a précédé a donné sa portée réelle à ce geste. Le pape y a déclaré : « Nous devons passer (...) du discours environnemental à une conversion écologique qui transforme les modes de vie tant personnels que collectifs. Pour les croyants, cette conversion n'est en fait pas différente de celle qui nous oriente vers le Dieu vivant. » Il a demandé que « tous les membres de la société, par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales et de groupes de défense » fassent « pression sur les gouvernements » pour les pousser à légiférer dans le do-

maine du climat, et à mettre en place les processus nécessaires. Il a souhaité que la COP 30 porte des fruits concrets. Il apparaît ainsi que le pape Léon XIV marche à grandes enjambées dans les pas de son prédécesseur, pour qui l'écologie intégrale représentait un terrain d'action concret en vue de la fraternité universelle.

Etats-Unis

Deux articles récents, parus sur le site américain *The Remnant*, rendent hommage à Mgr Marcel Lefebvre. Le premier paru le 23 juillet 2025, sous la plume de Robert Morrison, est un éloge direct et appuyé, intitulé : « La sainte sagesse de l'archevêque Marcel Lefebvre sur la crise dans l'Eglise catholique ». L'auteur rappelle à juste titre : « Mgr Lefebvre a diagnostiqué avec justesse la véritable source de confusion dans son livre de 1985 [éd. française Albin Michel], *Lettre ouverte aux catholiques perplexes* » dont il cite de larges extraits, parmi lesquels : « Que les catholiques de ce XXe siècle finissant soient perplexes, qui le niera ? [...] « On est amené à se demander, par suite, ce qui

a provoqué un tel état de choses. A tout effet correspond une cause. Est-ce la foi des hommes qui s'est amoindrie, par une éclipse de la générosité de l'âme, un appétit de jouissance, un attrait pour les plaisirs de la vie et les multiples distractions qu'offre le monde moderne ? (...) Ce ne sont pas les vraies raisons, elles ont toujours existé d'une façon ou d'une autre ; la chute rapide de la pratique religieuse vient bien plutôt de l'esprit nouveau qui s'est introduit dans l'Eglise et qui a jeté la suspicion sur tout un passé de vie ecclésiastique, d'enseignement et de principes de vie. » (*Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, pp. 7-8, rééd. Clovis 2016). Robert Morrison reconnaît sans détour : « Les citations de Mgr Lefebvre qui suivent résonnent plus vraies aujourd'hui que lorsqu'il les a écrites, il y a des décennies, et elles éclairent la voie à suivre pour rester de fidèles catholiques. » Chers fidèles, lisez ce livre très simple, réédité par les Éditions Clovis.

France – Lille

Le 15 novembre s'est couru à Lille l'*Urban Trail*. Les coureurs ne se sont

pas contentés de rallier les différents monuments emblématiques de la capitale (des Flandres), mais ils les ont traversés. Des photos montrent donc des *trailers* en tenues colorées et bariolées – basket, short et T-Shirt – courir à travers l'opéra, ou encore déambuler à l'intérieur de ... la cathédrale Notre-Dame de la Treille. La semaine précédente, la fête de la Dédicace de Saint Jean de Latran nous rappelait que l'église était un lieu saint ... cette désacralisation est désolante.

France – Lille

Le 4 décembre, l'Université Catholique de Lille a exprimé dans un communiqué de presse sa position sur la proposition de loi sur la fin de vie, relevant plusieurs éléments « critiquables et dangereux à de nombreux égards. Notamment :

- Le texte impose à tout établissement de santé ou EHPAD de pratiquer l'euthanasie si la demande lui en est faite.
- La procédure prévoit une collégialité limitée dans l'examen d'une demande

d'euthanasie et exclut la consultation de la famille.

- La procédure est imprécise pour qualifier la fin de la vie elle-même, se limitant à évoquer une maladie grave et incurable (...).

Le communiqué relève également que ce projet prévoit des sanctions pénales sans clause de conscience. La situation est grave. Sur le même sujet, on lira avec profit l'article « Euthanasie en France : les établissements catholiques gravement menacés » sur *La Porte Latine*.

Vidéo-formation : Les sacres de Mgr Lefebvre pour la FSSPX

FSSPX. Actualités, a publié une vidéo qui explique la décision de Mgr Lefebvre de sacrer des évêques sans mandat pontifical et répond de manière très pédagogique aux objections faites contre cet acte. Les fidèles du prieuré n'auront pas de mal à reconnaître la voix du prêtre qui donne cet enseignement (durée : une demi-heure).

<https://laportelatine.org/formation/crise-eglise/sacres->

[1988/les-sacres-de-mgr-lefeuvre-pour-la-fsspx-ni-schismatiques-ni-excommunies-video](https://les-sacres-de-mgr-lefeuvre-pour-la-fsspx-ni-schismatiques-ni-excommunies-video)

Saine détente

L'association *Storia Voce*, à l'initiative de Christophe Dickès, fils du regretté Docteur Jean-Pierre Dickès de Boulogne-sur-Mer, diffuse de nombreux podcasts (émissions) d'histoire : des entretiens avec d'éminents auteurs, touchant aussi l'histoire antique que l'histoire médiévale, moderne et contemporaine, ou les mouvements des idées politiques et à l'histoire de l'art. Vous ne perdrez pas votre temps en les écoutant !

<https://storiavoce.com/>

Citation



L'idolâtrie ne se commet pas seulement en érigeant de faux dieux, mais aussi en érigeant de faux démons : en faisant craindre aux hommes la guerre, l'alcool ou les lois économiques, alors qu'ils devraient craindre la corruption spirituelle et la lâcheté » (Chesterton).

La médiation de toute grâce de la Mère de Dieu

Le Christ est médiateur entre Dieu et les hommes. Cet office de médiateur consiste à unir les deux parties entre lesquels il est placé. Pour cela, le médiateur a besoin d'avoir une certaine union avec les deux parties, mais aussi d'être distinct de l'une et de l'autre. Le médiateur exerce son office en transmettant à une partie ce qui appartient à l'autre : d'où la médiation ascendante, i.e. des hommes à Dieu, et la médiation descendante, de Dieu aux hommes. Il appartient au Christ, l'homme-Dieu, d'être médiateur entre Dieu et les hommes, mais il peut y avoir des médiateurs secondaires auprès de lui :

- soit de manière *dispositive*, en préparant et aidant les hommes à recourir au Christ ;
- soit de manière *ministérielle* comme instrument de la communication de ce qui vient de Dieu : c'est la définition même du prêtre.

Le Magistère, les Pères et les docteurs attestent *le fait de la médiation*

À ce propos, Léon XIII écrit dans l'encyclique *Octobri mense* : « Rien ne nous est accordé que par Marie, Dieu l'ayant disposé ainsi. »

- Saint Pie X, dit de Marie dans *Ad diem illum* qu'elle est «

auprès de son Fils unique la très puissante médiatrice et avocate du monde entier », qui reprend la bulle *Ineffabilis* de Pie IX pour la proclamation de l'immaculée conception de la Très Sainte Vierge.

- Enfin Benoît XV a institué en 1921 la fête de Marie médiatrice de toutes grâces. De nombreux Pères de l'Église évoquent cette médiation de la Mère de Dieu.

- Saint Grégoire de Nazianze († 390) dit : « On sait que la grâce divine nous vient par votre intermédiaire. »

- Saint Éphrem († 373), grand docteur marial la loue : « Salut, Médiatrice excellente entre Dieu et les hommes. »

- Saint Venance Fortunat († 609), dit dans l'*Ave maris Stellæ* : « Demandez pour nous toutes les grâces. »

- Saint Modeste de Jérusalem († 634), à son tour déclare : « Les dons célestes sont distribués par elle au genre humain. »

- Saint Germain de Constantinople (f 733) : « Elle a été médiatrice d'abord par son enfantement surnaturel, et elle l'est maintenant par l'intervention de sa maternelle protection. »

Les docteurs médiévaux enseignent aussi cette vérité : saint Bernard, saint Albert le Grand, saint Bonaventure et d'autres. Ils utilisent les images de l'aqueduc et du

cou, Jésus étant la tête de l'Église. Toute grâce passe par Marie. Saint Bonaventure précise que Marie communique la grâce, « non par mode de principe, mais par mode de mérite », « non par infusion, mais par impénétration ».

Saint Robert Bellarmin et saint François de Sales soutiendront la médiation de Marie contre les protestants. Et jusqu'au XX^e siècle, c'est l'avis unanime des papes, des évêques, des théologiens et des prédicateurs. Entre les deux guerres, le cardinal Mercier lance une pétition signée par plus de 500 prélat pour demander à Rome la définition solennelle de la médiation de Marie.

La théologie montre la possibilité de cette médiation

La Mère de Dieu est unie à Dieu par sa *maternité divine* même, par les affinités qui en découlent, et par sa *sainteté* qui fait qu'en elle, rien ne déplaît à Dieu. Elle est par ailleurs unie aux hommes par sa *nature humaine*, et elle aussi rachetée comme eux, même si c'est d'une manière très particulière.

Mais il faut ajouter que Marie se distingue de Dieu en qualité de *créature*, de même qu'elle se distingue des hommes par sa *sainteté éminente* et sa *place singulière* dans la Rédemption,

puisqu'elle a participé à l'acte rédempteur avec son divin Fils.

Enfin, elle est désormais dans l'état de bienheureuse, au Ciel, ce qui la distingue des hommes qui périgrinent ici-bas, ceux que l'on nomme les "viateurs" - de *via*, le chemin.

La possibilité que Marie soit médiatrice secondaire entre Dieu et les hommes, est ainsi établie.

Il est *convenable* que Marie soit médiatrice

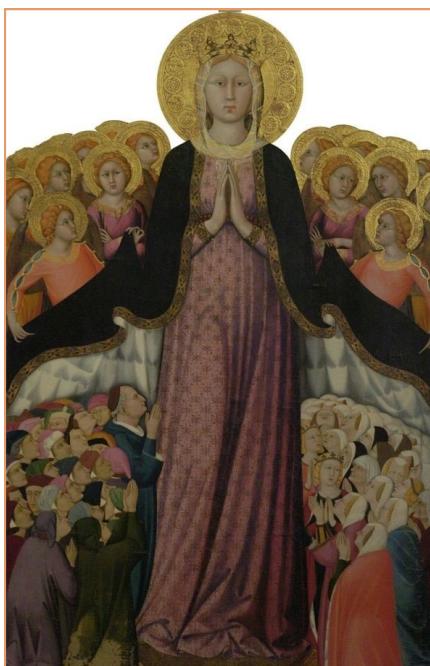
Mais il faut aller plus loin et montrer que cela convient, autrement dit que le plan de Dieu en tire une harmonie particulière.

Cette convenance se tire d'abord de l'image révélée de nouvelle Ève appliquée à Marie : c'est par Ève que le péché a été transmis à toute l'humanité, et l'ordre de la réparation est parallèle à l'ordre de la chute. C'est par Marie que le rédempteur et le médiateur a été donné à toute l'humanité,

De plus la Vierge Marie a mérité ces grâces, il convient donc qu'elle les distribue. Les arguments des Pères et des théologiens exposent divers arguments de cette convenance.

Notamment parce que sa médiation est le prolongement naturel de sa corédemption. La Vierge n'est pas seulement un instrument

utilisé par le Verbe pour se donner un corps humain. La coopération de Marie est beaucoup plus profonde. Son *Fiat* a été prononcé en pleine connaissance de cause, et sa compassion a été une union morale dont le mérite et la satisfaction ont, par disposition divine et du



Marie médiatrice de toutes grâces

fait de la charité unique de Marie, une portée universelle.

C'est pourquoi, celle qui a une telle part dans le commencement et le sommet de cette œuvre ne peut être tenue à l'écart de sa consommation, i.e. l'application des mérites aux âmes, la Rédemption subjective, puis leur gloire au Ciel. Cette œuvre est une médiation : donner aux hommes ce qui vient de Dieu.

Comment la médiation de Marie s'exerce-t-elle ?

Durant sa vie terrestre : par sa prière, sa compassion et ses mérites de corédemptrice. Après l'Assomption, elle coopère à la rédemption subjective.

A la médiation *ascendante*, car la Vierge Marie présente les prières des hommes à Dieu, les appuie et les fait aboutir : « les vœux qui seraient accueillis avec moins de faveur de la part de gens indignes [sont] grâce à la recommandation de sa très sainte Mère, reçus par Dieu avec la plus grande faveur et exaucés ». (Léon XIII, *Octobri mense*, 22 septembre 1891)

De plus sa sollicitude tend à rendre meilleurs les hommes, pour que leurs prières soient plus agréables à Dieu. Il faut ajouter que la Mère de Dieu présente également les mérites des hommes à son Fils. Enfin et surtout, elle s'unît au sacrifice de la Messe.

A la médiation *descendante*, car Marie participe à la distribution des grâces, même celles méritées par les autres saints, comme ministre, dispensatrice, distributrice, trésorière. Il faut remarquer que cela concerne toutes les grâces (Léon XIII, Benoît XV, Pie XI, Pie XII). Cela a commencé lorsque, déjà Mère de Dieu, Marie a eu connaissance des besoins spirituels des âmes. Quant aux grâces sacramentelles, on considère

que Marie dispose les âmes à les recevoir - la conversion des pécheurs les conduits à la confession par exemple. Cette distribution s'applique à toutes les âmes, même celles du Purgatoire, comme l'enseignent saint Pierre Damien ou saint Alphonse de Liguori.

Marie *intercède* également pour les hommes, d'une manière universelle et toute-puissante. Toute grâce nous est accordée par l'intercession de la Vierge. La corédemption étant secondaire par rapport au Christ, la médiation de Marie est une médiation subordonnée et non nécessaire par rapport à l'office de médiateur de Jésus-Christ. La Mère de Dieu ne produit certes pas la grâce, mais elle la confère aux hommes comme cause.

La médiation de toutes grâces est une vérité **certaine qui fait partie de la doctrine catholique** ; elle est même “définissable” (c'est-à-dire susceptible d'être proclamée comme un dogme catholique), car elle est implicitement révélée dans les titres donnés traditionnellement à la Vierge. De plus, les Pères et les docteurs, la liturgie et les papes, l'enseignent habituellement, de sorte que l'on peut affirmer que cette vérité a été crue partout, toujours et par tous.

Abbé Sélégny

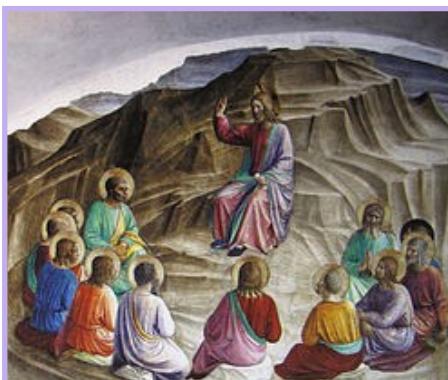
La Sainte Ampoule, [n°290](#), bulletin du Prieuré de Reims, janvier-février 2026

Pour mieux suivre la messe : la préparation à la communion

La liturgie a clairement marqué la fin du Canon par une conclusion solennelle, il reste à compléter le sacrifice par la participation du prêtre et des fidèles au moyen de la saine Communion. On pourra diviser cette dernière partie de la Messe en trois étapes : disposition, communion, action de grâces.

1. Pater Noster

Le Notre Père figure dans tous les rites de la Messe. Il constitue une transition parfaite entre le sacrifice et la



Fra Angelico
Jésus enseigne le Notre Père

communion car il est à la fois une prière d'offrande et une oraison préparatoire à la réception du sacrement. La liturgie latine, comme la plu-

part des autres, le place avant la communion car il se compose de sept demandes qui résument en quelques mots tout ce que nous devons réclamer à Dieu, et en particulier notre « *pain quotidien* ». Saint Grégoire le Grand, longtemps envoyé du Pape à Constantinople, aurait repris cet usage du rite byzantin.

Praeceptis salutaribus moniti, et divina institutione formati, audemus dicere : Instruits par des préceptes salutaires, et suivant la forme d'institution divine qui nous a été donnée, nous osons dire...

Le précepte dont il est question désigne le commandement de Notre-Seigneur à ses Apôtres : C'est ainsi que vous prierez. Il faut bien du reste cette injonction pour que nous ayons l'audace d'appeler Dieu notre Père : “Nous osons dire”. Ainsi s'exprime notre confiance filiale, mais aussi la réalité de notre adoption par le Père en vertu de la Rédemption.

La communion, comme son nom l'indique, unit les hommes à Notre-Seigneur.

Elle établit aussi un lien entre les catholiques, qui partagent le même pain, c'est pourquoi il est particulièrement indiqué de rappeler dès le début des prières préparatoires que nous sommes tous fils d'un même Père. Et que nous ne l'appelons pas "mon Père" ! Une nouvelle fois l'Eglise insiste sur le caractère public et collectif du culte de la Messe.

Un commentaire complet du Pater dépasserait les limites de ces articles. Notons brièvement, avec tous les auteurs, qu'il contient sept demandes, trois concernant Dieu dans son éternité et quatre pour demander des bienfaits terrestres :

- Pour Dieu :

- La bénédiction de son nom, c'est-à-dire qu'il soit aimé et glorifié par tous les hommes
- L'avènement de son règne,
- L'accomplissement de sa volonté.

- Pour nous-mêmes comme moyens pour atteindre ces trois buts, nous réclamons :

- le « pain supersubstancial », ou plutôt nécessaire à notre subsistance
- la remise de nos dettes, dans la mesure où nous aurons remis celles de notre prochain (rappel des dispositions pour communier) ;

- L'assistance dans la tentation ;
- La protection contre le mal sous toutes ses formes (en grec : mal ou Mauvais).

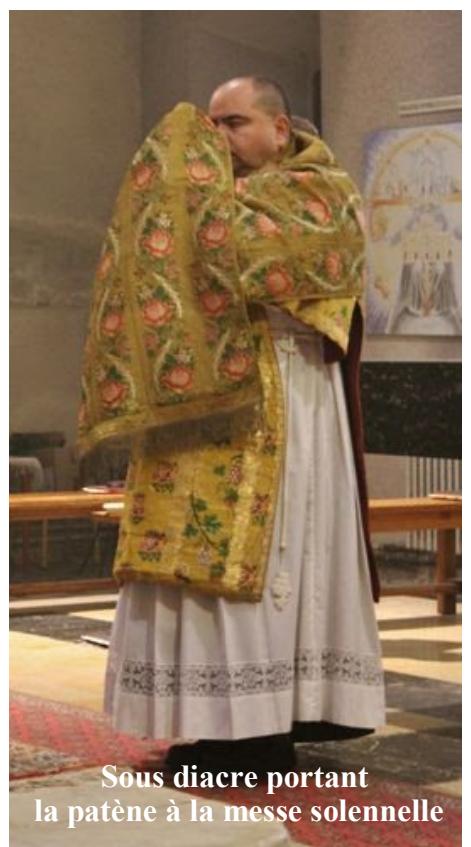
Si la plus grande partie du Pater est chantée ou récitée par le prêtre, l'assemblée est invitée à se joindre à sa prière par les derniers mots, et il revient au célébrant de prononcer la conclusion : Amen, comme la réponse de Dieu même.

2. Libera Nos

Délivrez-nous, Seigneur, de tous les maux passés, présents et à venir, nous vous en supplions, Seigneur ; et par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours vierge, de vos bienheureux apôtres Pierre, Paul et André, et de tous les saints, donnez-nous par un effet de votre bonté la paix dans nos jours, afin qu'étant soutenus par le secours de votre miséricorde, nous soyons toujours délivrés de tout péché, et exempts de toute sorte de trouble. Par le même...

Le prêtre retire la patène de sous le corporal - à la messe solennelle, le sous-diacre, qui l'a portée sous un voile pendant tout le canon, vient la donner au diacre. La patène sert à recevoir la sainte Hostie, et surtout à la partager et

la distribuer. Son usage est donc lié à la Communion, c'est pourquoi l'Eglise prend soin de la dissimuler pendant tout le sacrifice et la fait resurgir à ce moment, pour bien distinguer les deux fonctions. C'est le corporal, linge qui représente le linceul dont Notre Seigneur fut enveloppé, qui



Sous diacre portant la patène à la messe solennelle

accueille les saintes espèces pendant le canon.

La prière Libera Nos remonte sans doute à saint Grégoire le Grand, dans le contexte des invasions barbares, et exprime un souhait pressant de la paix. Elle s'appuie à nouveau sur l'intercession des saints. Souvent des bienheureux vénérés localement étaient mentionnés. On suppose que saint André trouve place ici car il

était le saint patron du monastère de saint Grégoire. La paix de la conscience prime toujours sur la paix temporelle, c'est pourquoi le péché vient avant les "autres sortes de troubles". A sainte Gertrude qui lui demandait dans quel état d'esprit venir communier, Notre-Seigneur répondit : « Point d'autre sinon que tu viennes me recevoir vide de toi-même. »

3. Fraction de l'hostie

Après avoir découvert le calice et fait la genuflexion, le prêtre brise l'hostie en trois morceaux. Avec le plus petit fragment, il trace trois signes de croix au-dessus du Précieux Sang : « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous ! » Laissant tomber la parcelle dans le calice, il ajoute : « Que le Corps et le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, mêlés et consacrés, soient pour nous qui les recevons un gage de la vie éternelle ! »

Il s'agit d'une reprise de plusieurs rites, qui tournent tous autour de l'idée d'unité autour de la communion. Dans le rite primitif, l'évêque réservait une partie de son Hostie pour sa propre communion, une pour être consommée à la

Messe suivante, pour affirmer l'unité du sacrifice dans le temps, les « *sancta* », et une pour être communiquée aux autres paroisses, afin de manifester l'unité du sacrement par-delà les lieux, le « *fermentum* ». Enfin un fragment était placé dans le Précieux Sang. On discute l'origine de ce dernier détail, certains évoquent la nécessité très prosaïque d'humecter le pain un peu dur ? Mais on peut plutôt y voir une raison plus profonde : l'unité des deux espèces, qui contiennent chacune à la fois le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus. Certains vont encore plus loin : ce mélange figurera la réunion du corps et de l'âme par la Résurrection de Notre-Seigneur, état actuel de son humanité.

Bien entendu, l'Eglise rappelle aussi l'unité de l'Eglise produite par la communion. Saint Paul déclare (1 Cor X, 17) : « Parce qu'il y a un seul pain, nous ne sommes qu'un corps, si nombreux que nous soyons, attendu que tous, nous recevons notre part de ce pain unique. » Au départ, les diacres partageaient le pain consacré avant de le distribuer. Cet usage a disparu au profit des hosties contenues dans le ciboire, pour des raisons pratiques.

4. Baiser de paix

Aux messes solennelles, le prêtre (ou l'évêque) baise l'autel, puis donne l'accolade au diacre, qui transmet la paix venue de l'autel aux autres ministres et au clergé. Il sera encore fait allusion à la paix dans les oraisons suivantes. A certaines cérémonies (funérailles, mariages...), un *instrument de paix* est bâisé par le célébrant puis par les fidèles. Autrefois placé à l'Offertoire, comme préparation au sacrifice, ce geste de la paix



Instrument de paix ou osculatoire

a été rapproché du Pater qui exige le pardon entre fidèles, et permet de présenter la Communion comme source de l'unité des chrétiens. Les artisans du *Novus Ordo* ont essayé de le reconstituer à travers le "signe de paix" échangé dans toute l'assemblée,

mais en effaçant le lien avec le sacrifice et la communion : la paix ne vient plus de l'autel et ne se diffuse pas hiérarchiquement, mais semble émerger des dispositions individuelles des fidèles.

« *La paix est certainement aussi le signe efficace de cette charité qui*

doit animer le Corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ, car nous sommes tous membres de son Corps mystique (...). Il serait inadmissible que des âmes qui ont communie au même Corps et au même Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ se divisent ensuite entre elles. La charité devrait réigner comme nulle part ailleurs

dans les membres du Corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ceux qui ont participé au même Corps, au même Sang, à la même Victime, Notre Seigneur Jésus-Christ, comment peuvent-ils ne pas s'aimer ? Certainement, le sacrement de l'Eucharistie est le facteur d'unité par excellence » (Mgr Lefebvre, *La Messe de Toujours*, p.211).

La Cht'ite Chronique

Samedi 4 octobre

Confirmations à l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle à Camblain-l'Abbé. Mgr de Galarreta marque une quarantaine de confirmands du caractère de soldat du Christ.



Dimanche 14 septembre

Repas paroissial pour les fidèles d'Amiens chez M. et Mme d'Hautefeuille.



Dimanche 16 novembre

Au tour des Lillois de participer à un repas paroissial à la cantine municipale de la Madeleine. Grâce à l'organisation sans faille du MCF, près de deux cents convives renouent gaiement avec une estimable tradition du Prieuré, après plusieurs années d'interruption.



Les 22 et 23 novembre

Réunion de doyenné à Camblain, en présence de M. l'abbé Duverger.

Du 24 au 28 novembre

Session de théologie pour les abbés Bal Pétré et Barrère. Cette année, deux intervenants viennent donner des conseils pour des sermons plus efficaces !

Dimanche 7 décembre

Répétition pour les servants de messe. Une douzaine de garçons viennent approfondir leurs compétences liturgiques à la chapelle Notre-Dame du Rosaire.

Lundi 8 décembre

Procession aux flambeaux à la chapelle de Lille. Quelques gouttes de pluie ne font pas reculer les Nordistes, qui processionnent trois quarts d'heure durant dans les rues avoisinant la chapelle.

Vendredi 12 décembre

Conférence de M. Jacques-Régis du Cray, qui nous présente les coulisses du documentaire réalisé sur la vie de Mgr Lefebvre. Des commentaires et des extraits inédits viennent enrichir heureusement ces précieuses indications.



Lundi 22 décembre

Visite de Bruxelles pour les prêtres du Prieuré, en compagnie de nos confrères du District voisin.

Dimanche 21 décembre

Promesses des Louveteaux dans le jardin de Notre-Dame du Rosaire.

Du 29 décembre au 2 janvier

L'abbé Carlhian va prêcher la récollection des Frères à Flavigny.

Jeudi 22 janvier

A l'invitation du MCF, M. Erwan Bobin, financier, vient à Armentières parler du thème : « Catholicisme et capitalisme ». Une cinquantaine de personnes sont présentes pour écouter... et débattre de la moralité du prêt à intérêt.

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

A la chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille) :
Léonce Wallart, le 27 septembre
Raphaël Théry, le 1^{er} novembre

Ont contracté mariage devant l'Eglise

A la Chapelle Sainte-Victoire (Hames-Boucres)
Clovis Darque et Nina Gruselle, le 20 septembre
Clément Jamot et Lise Mesnil, le 27 septembre

Ont reçu Jésus dans la Sainte Eucharistie pour la 1^e fois

A la Chapelle Notre-Dame du Rosaire, Lille
Sybille Doussau, le 30 novembre

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

A la Chapelle Notre-Dame du Rosaire, Lille
Odette Debast, 106 ans, le 23 septembre
Denise Gallois, 102 ans, le 4 novembre

Au Prieuré de la Sainte Croix (Croix)
Chantal Lefebvre, 96 ans, le 29 septembre

En l'église Saint-Louis (Boulogne)
Arnauld de Lédinghen, 96 ans, le 27 novembre
Marie-France Wacongne, 89 ans, le 26 décembre